

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2024

Point 10 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par Mmes Lucile Freymond, au nom du groupe PS, et Anne Niquille, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant d'évaluer la situation et les besoins des Bullois·e·s en situation de précarité

Lors de la séance du 7 octobre 2024, Mmes Lucile Freymond et Anne Niquille ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 18 novembre 2024, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mmes Lucile Freymond, au nom du groupe PS, et Anne Niquille, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant d'évaluer la situation et les besoins des Bullois·e·s en situation de précarité.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Yvan Girard

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant d'évaluer la situation et les besoins des Bullois·e·s en situation de précarité

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Chères et Chers collègues,

En 2022, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a statué que 17,2 % des Suisses étaient en situation de pauvreté et privations. La moyenne du seuil de pauvreté « se situait [alors] à Fr. 2'284.00 par mois pour une personne seule et à Fr. 4'010.00 pour deux adultes et deux enfants. Ces montants doivent couvrir les dépenses quotidiennes (nourriture, hygiène, transport, etc.) et les frais de logement » (OFS, 2024). Près d'un quart des personnes en situation de pauvreté sont des personnes seules de 65 ans et plus.

A cela, on peut ajouter que 15,6 % de la population, disposant de quelques centaines de francs supplémentaires, est considérée comme à risque de pauvreté, que 15,3 % vivent dans un logement surpeuplé et 7,5 % renoncent à des soins médicaux.

Depuis 2022, cette situation préoccupante ne s'est certainement pas améliorée avec les difficultés des commerçants et des entreprises actuelles, sans compter le passage de la COVID-19. Les besoins de base comme se nourrir, se laver, s'habiller, se loger, se soigner etc. doivent être garantis pour tous et toutes.

Selon le « Rapport 2023-DSAS-76 » sur la pauvreté dans le canton de Fribourg, basé sur le « Monitoring des personnes ayant recours aux aides alimentaires en Gruyère », une large majorité des personnes touchées a entre 30 et 50 ans, a des enfants à charge, et 68 % sont suisses, soit à l'aide sociale ou à l'assurance sociale ou au Working poor. C'est donc notre devoir, en tant que représentants des autorités communales, de nous préoccuper des 4'500 Bullois et Bulloises que l'on peut estimer concernés par la pauvreté et des 4'000 supplémentaires à risque de le devenir.

Heureusement, notre système social propose déjà des solutions : différentes aides telles que les prestations complémentaires, le droit aux réductions des primes d'assurance maladie, les bourses d'études, etc. Des aides supplémentaires peuvent être également apportées par diverses associations comme Caritas, dont la carte culture regroupe 171 offres dans le canton, et, spécifiquement pour nos aîné·e·s, la Croix-Rouge fribourgeoise, Alzheimer Fribourg et Pro Senectute. Ces aides, plus que nécessaires ne sont pas, ni suffisamment communiquées, ni facilement rendues accessibles aux personnes concernées. Chaque personne doit alors se renseigner, souvent par ses propres moyens, souvent limités, pour autant qu'elle surmonte le fait d'oser en parler. C'est d'ailleurs un des témoignages reçus lors du Word Café organisé par la Commission Seniors du 4 mars dernier. A cet égard, il semblerait que certains cantons utiliseraient les avis de taxation pour proposer proactivement les aides aux personnes éligibles pour les recevoir.

En Ville de Fribourg, l'association Fribourg pour Tous informe, aide et réoriente les personnes dans le besoin. L'Association Bancs publics, soutenu par la Loterie Romande, mentionne, dans un article du Matin de la semaine dernière, 90 à 120 passages par jour de personnes vivant dans la précarité dans leurs locaux de la Ville de Fribourg ; un chiffre qui a doublé en 5 ans et qui concerne des sans-abris, des retraités, des familles monoparentales, mais aussi des couples et des travailleurs et travailleuses qui n'arrivent pourtant pas à se nourrir. En plus de menus à coût restreint, cette association met des douches, un coiffeur et des articles d'hygiène à disposition.

Alors que l'aspect de la proximité est essentiel pour les personnes en situation de précarité, il n'existe à ce jour pas de solution équivalente à Bulle, pourtant la 2ème plus grande ville du canton.

Un article, dans le journal de La Gruyère, du 1er octobre, mentionne l'importance de l'implication des communes pour coordonner les aides à disposition. Concrètement à Bulle, seul un mandat de coordination à 10 % est confié à un travailleur social hors mur du Service de l'enfance-jeunesse pour gérer le « Café solidarité », un atelier participatif avec des personnes concernées et du comité associé, ce qui semble insuffisant compte-tenu du nombre de personnes touchées.

Ce postulat demande ainsi une étude et une réflexion concernant la précarité impactant les personnes de notre commune, afin de répondre aux questionnements suivants :

- 1) Quel est l'état réel de la précarité bulloise (pauvreté, risque de pauvreté et/ou autres difficultés quotidiennes impactant les besoins primaires) ?
- 2) Est-ce que les aides actuellement disponibles sur le territoire bullois sont suffisantes pour couvrir les besoins de base des personnes concernées, notamment en termes de coordination ?
- 3) Comment améliorer l'accès direct aux aides existantes disponibles ?
- 4) Quelles sont les opportunités pour solliciter un soutien cantonal pour compléter l'offre de soutien afin de répondre concrètement aux besoins objectivés sur le terrain ?

Merci pour votre attention. »